

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	18.06.2015	19:36	15.329	DEF	
	Annule et remplace				

**Auteur(s):** Laurent Kaufmann

**Titre:** Assainissement du site du CPLN

**Contenu:**

Une provision de 8,1 millions de francs a été constituée pour couvrir une éventuelle participation de l'Etat à l'assainissement de sites pollués (page 2 du rapport des comptes 2014).

Le Conseil d'Etat peut-il nous informer de l'évolution de l'assainissement du site du CPLN sur lequel une usine à gaz avait fonctionné durant plus de 100 ans jusqu'en 1967?

Quel montant est engagé pour cette dépollution?

Le Conseil d'Etat peut-il nous informer si les surcoûts envisagés seront entièrement à la charge de l'Etat ou si la ville de Neuchâtel, propriétaire des lieux jusqu'en 2008, sera soumise à contribution?

